

**Projet de délibération – Conseil d’administration – Séance du 10 juillet 2020**  
**Point XIII – Approbation du lancement et de la signature de marchés publics**

**Fondements juridiques :**

- Articles L712-2 et L712-3 du code de l’éducation ;
- Code de la commande publique ;
- Délibération n°2019-40 du 24 mai 2019 portant délégation de pouvoir du Conseil d’administration à la Présidente de l’Université Lumière Lyon 2 ;
- Guide des règles d’achat applicable à l’Université Lumière Lyon 2

**Contexte de la délibération :**

Par la délibération susvisée, le Conseil d’administration a délégué à la Présidente de l’Université le pouvoir d’approuver les marchés publics et leurs avenants d’un montant n’excédant pas 500 000 € HT pour les marchés de fournitures courantes et services ;

Il est envisagé de lancer des marchés, d’un montant potentiellement supérieur aux seuils cités ci-dessus. Aussi, l’approbation préalable du Conseil d’administration est requise.

**Expression du besoin / Prestations attendues :**

**1 – Fourniture, installation, raccordement et maintenance des systèmes de contrôle d’accès et anti-intrusion**

Le marché actuel arrive à échéance le 20 novembre 2020.

Une nouvelle consultation doit être lancée afin de pouvoir assurer, pour 1 à 2 ans, les extensions et le maintien en conditions opérationnelles des systèmes de contrôle d’accès et d’anti-intrusion déployés dans l’établissement. Cette période permettra de faire la transition entre le marché actuel de maintenance, et un marché plus global visant à une rénovation totale des systèmes, dont le lancement est prévu en 2021, et pour lequel le sourçage est en cours.

Ce nouveau marché sera composé de 2 lots :

- Lot 1 : Fourniture, installation, raccordement et maintenance des systèmes physiques de contrôle d’accès et anti-intrusion

Ce lot comprend la fourniture des équipements nécessaires à l’extension des dispositifs de contrôle d’accès et anti-intrusion actuels, les prestations d’installation afférentes à l’extension des systèmes et le remplacement des équipements défectueux, les prestations de maintenance corrective (incluant une astreinte) ainsi que les opérations annuelles de maintenance préventive des différents systèmes.

- Lot 2 : Maintenance du logiciel de gestion et de pilotage des systèmes de contrôle d’accès SMI Server

Ce lot a pour objet la maintenance évolutive et corrective du logiciel SMI Server ainsi que les prestations associées.

**Les caractéristiques essentielles du marché public sont :**

- Marché de fournitures et de services ;
- Procédure en accord-cadre mono-attributaire à bon de commandes ;
- Durée : 1 an reconductible quatre fois 3 mois ;
- Montant du marché : marché sans minimum ni maximum
  - o Dépenses prévisionnelles sur le lot 1 : 160 000 € HT/an ;
  - o Dépenses prévisionnelles sur le lot 2 : 5 000 € HT/an.

Critères relatifs à l'attribution des marchés publics :

Critères et sous-critères	Pondération
<b>Lot 1 : Fourniture, installation, raccordement et maintenance des systèmes physiques de contrôle d'accès et anti-intrusion</b>	
<b>Critère 1 : Prix des prestations</b>	<b>40 %</b>
Sous-critère n°1 : Montant de la redevance annuelle pour la maintenance préventive et de l'astreinte	20 %
Sous-critère n°2 : Simulation de commande sur la base des prix BPU pour le remplacement et l'extension du matériel	20 %
<b>Critère 2 : Valeur technique</b>	<b>60 %</b>
Sous-critère n°1 : Moyens humains dédiés à l'exécution du marché	10 %
Sous-critère n°2 : Modalités et méthodologie d'organisation de la maintenance corrective	15 %
Sous-critère n°3 : Traçabilité des interventions	10 %
Sous-critère n°4 : Méthodologie d'organisation des travaux (devis, suivi de la réalisation, réception, mise à jour des DOE, documentation technique)	25 %
<b>Lot 2 : Maintenance du logiciel de gestion et de pilotage des systèmes de contrôle d'accès SMI Server</b>	
<b>Critère 1 : Prix des prestations</b>	<b>100 %</b>

## 2 – Marché d'accompagnement sur les évolutions et le maintien en conditions opérationnelles des infrastructures techniques (serveurs, stockage, réseau, virtualisation et SGBD)

Le marché actuel arrive à échéance le 20 décembre 2020.

Ce marché a pour objet d'accompagner les équipes de la DSI dans le déploiement, l'intégration, la maintenance, la conception, et l'ingénierie autour des infrastructures techniques (logicielles et matérielles) supportant le système d'information de Lyon 2.

Ce nouveau marché sera composé de 5 lots :

- Lot 1 : Prestations réseau

Ce lot a pour objet des prestations de maintien en conditions opérationnelles, d'ingénierie, et de formation sur les infrastructures réseau filaires et non filaires.

- Lot 2 : Prestations sur infrastructures virtualisées, stockage, sauvegarde

Ce lot a pour objet des prestations de maintien en conditions opérationnelles, d'ingénierie, et de formation sur les infrastructures serveurs, stockage, virtualisation et sauvegarde.

- Lot 3 : Prestations sur systèmes non Microsoft et SGBD

Ce lot a pour objet des prestations de maintien en conditions opérationnelles, d'ingénierie, et de formation sur les systèmes et gestionnaires de base de données, hors produits Microsoft.

- Lot 4 : Prestations sur système Microsoft

Ce lot a pour objet des prestations de maintien en conditions opérationnelles, d'ingénierie, et de formation sur les systèmes et gestionnaires de base de données Microsoft, dont la messagerie Exchange.

- Lot 5 : Prestations sur systèmes SAP et décisionnels

Ce lot a pour objet des prestations de maintien en conditions opérationnelles, d'ingénierie, et de formation sur les systèmes SAP et sur les systèmes décisionnels

Les caractéristiques essentielles du marché public sont :

- Marché de fournitures et de services ;
- Procédure en accord-cadre mono-attributaire à bon de commandes ;
- Durée : 1 an reconductible trois fois 12 mois ;
- Montant du marché : marché sans minimum ni maximum
  - o Dépenses prévisionnelles sur le lot 1 : 50 000 € HT/an ;
  - o Dépenses prévisionnelles sur le lot 2 : 25 000 € HT/an ;
  - o Dépenses prévisionnelles sur le lot 3 : 20 000 € HT/an ;

- Dépenses prévisionnelles sur le lot 4 : 25 000 € HT/an ;
- Dépenses prévisionnelles sur le lot 5 : 15 000 € HT/an ;

Critères relatifs à l'attribution des marchés publics :

<b>Critères et sous-critères (communs aux 5 lots)</b>	<b>Pondération</b>
<b>Critère 1 : Prix des prestations</b>	<b>40 %</b>
<b>Critère 2 : Valeur technique</b>	<b>60 %</b>
Sous-critère n°1 : Adéquation entre l'organisation en personnel, l'expérience, les qualifications et les compétences proposées avec le périmètre technique à couvrir	30 %
Sous-critère n°2 : Procédures et méthodes mises en œuvre pour assurer la qualité et le suivi des prestations délivrées	20 %
Sous-critère n°3 : Certifications des intervenant.es	10 %